

Civisme dans notre commune

La commune a acheté dix cendriers muraux qui ont été installés dans le village avant la saison estivale. Seront-ils suffisants pour ne plus avoir à déplorer ces longues lignes de mégots dans les ruisseaux qui terminent leur course dans la rivière.

Afin de ne plus subir les réflexions des touristes dans les Remparts, les propriétaires de chats sont priés de les garder chez eux le plus possible. (Innombrables crottes dans les Remparts). Trop de chiens divaguent dans le village, les propriétaires sont priés de les tenir en laisse sinon la fourrière sera contactée. Pour récupérer un chien à la fourrière il faudra déboursier 150 euros.

Ecole

Le Portail de l'Ecole a été mis en sécurité par l'entreprise NASSALI. Merci aux employés communaux pour le travail de peinture.

Don du sang :

Les prochaines collectes de sang pour l'année 2018 auront lieu à la salle du Foirail à Prades de 14h30 à 19h30 les :

31 janvier
01 février
30 et 31 mai
17 et 18 octobre

Rezo Pouce



Une campagne de co-voiturage a été lancée par le PNR pour assurer à tous un moyen de déplacement gratuit. Villefranche s'est portée candidate et une borne a été installée sur la RN116 direction Perpignan à proximité du rond-point de Vernet-les-Bains. Rezo-Pouce est une solution permettant aux conducteurs et passagers de se rencontrer aux « arrêts sur le pouce » et de voyager ensemble. Ce concept permet de réduire l'impact sur les pollutions atmosphériques, de rapprocher des personnes demandeuses en mobilité et de formaliser des règles de sécurité relatives au Code de la route. Pour bénéficier de ce service, des bulletins d'adhésion sont à retirer à la mairie auprès d'Huguette ou Marie-Thérèse.



Décembre 2017

OUVERTURE DE LA

MAIRIE

LUNDI, MARDI et VENDREDI

De 15h à 18h

MEDIATHEQUE

Sous la Mairie, à l'Agence Postale Communale

mercredi et vendredi

de 14h30 à 16h30

AGENCE POSTALE

COMMUNALE

Toute l'année sauf Juillet et Août

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 15h00

Mercredi 9h30 à 12h00

Juillet et Août

Du Lundi au Vendredi

De 9h30 à 13h00

ENCOMBRANTS

Contacter le secrétariat de la communauté de Communes

au 04 68 05 62 64

du mardi au vendredi

de 9h à 12h30 pour inscription

Entrée des Remparts

04.68.05.87.05

Juillet-Août 10h-20h/ Juin-Septembre 10h-19h

Mars-Avril-Mai-Octobre: 10h30-17h

Février-Novembre-Décembre: 12h30-17h

Fermé en janvier

Office de Tourisme Intercommunal Conflent
Canigó Antenne de Villefranche-de-Conflent

04.68.96.22.96

JOURNAL DE LA MUNICIPALITE

LE MOT DU MAIRE

L'année 2017 se termine bien tristement pour notre département perdre des enfants est la chose la plus effroyable qui puisse arriver. Par mesure de solidarité envers les parents touchés par ce drame les illuminations de la Cité ont été arrêtées les 18 et 19 décembre 2017.

Les catastrophes climatiques ont été nombreuses et nous pouvons supposer qu'elles vont se poursuivre en 2018 malgré l'ignorance d'un grand pays comme les Etats Unis, le climat se réchauffe nous le sentons dans notre vie quotidienne.

A cela s'ajoute les attentats, sans céder à la psychose nous devons être vigilants.

Je termine par une note d'optimisme, malgré tout la vie vaut la peine d'être vécue, nous devons maintenir le cap.

Bonne année 2018 à tous et Per molts anys.



LA VIE QUOTIDIENNE A VILLEFRANCHE

TRAIN JAUNE



Le comité des usagers remercie toutes les personnes qui ont signé la première pétition, le train jaune est sauvé, mais tout n'est pas fini, une autre pétition est en cours de signature à la médiathèque.

Il faut à présent obtenir des changements d'horaires et un prix de transport raisonnable.

VIE DANS LA COMMUNE

Force est de constater, que tout le monde n'a pas encore assimilé, compris, que les touristes viennent à Villefranche pour son patrimoine.

L'architecture moyenâgeuse de ses maisons doit rester visible, si nous ne voulons pas que les touristes se détournent de ce patrimoine par manque d'intérêt ne retrouvant plus le plaisir de remonter les siècles en parcourant les rues.

C'est grâce à lui que nous avons obtenu le label Plus beaux Villages de France en 1984 et son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 2008 pour ses fortifications de Vauban.

La mairie rappelle qu'il ne faut pas hésiter à venir en mairie, remplir un dossier pour tout changement sur une façade, sur une toiture, toute modification de l'aspect extérieur, même la pose d'une enseigne.

Le dossier sera transmis à l'architecte des bâtiments de France.

Le chemin de Ronde n'en est pas exempté, aujourd'hui il n'offre pas forcément l'esthétique attendue.

Développement durable

Nous vous avons parlé lors d'un précédent journal de la toxicité des pesticides pour la santé humaine et animale.

Depuis mai 2017, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires par les collectivités territoriales.

En 2018 tout le monde sera concerné.

Des subventions de l'agence de l'eau pour l'achat de matériel pour l'élimination des herbes ont été obtenues. Le conseil municipal a choisi le bureau d'études ADDICTERRA de Perpignan.

Addicterra, ce bureau d'étude nous accompagnera au changement de gestion vers un entretien de la commune respectueux de l'environnement. Ce plan d'actions concret vers une gestion de l'espace public sans pesticide et économe en eau.

Un plan communal dés-herbage

Une approche en gestion différenciée des espaces publics

Une expertise couplée à une concertation des acteurs

Un programme de sensibilisation et de formation

La définition des zones d'entretien selon des critères environnementaux, de santé publique et de sécurité

La définition des modes d'aménagements correspondant à chacune des zones d'entretien en fonction des risques.

Eau potable et puits des racines

Tous les jours de la semaine le niveau de l'eau du puits des Racines est relevé, enregistré dans l'ordinateur de la mairie. C'est parce que plusieurs jours de suite le niveau d'eau baissait, que dans un premier temps nous vous avons demandé dans un petit mot glissé dans vos boîtes à lettres de pas la gaspiller. Les fontaines ainsi que l'eau des toilettes ont été coupées. Les services de la Sous-Préfecture ont été prévenus, ainsi que l'Agence Régionale de la santé (ARS) et les services du Conseil Départemental.

Le niveau d'eau ne remontant pas, nous avons pris la décision de couper l'eau au niveau du Faubourg entre 21h et 6h30 du matin. Nous savons, depuis le 4 décembre, qu'il y a des pertes d'eau au faubourg (fuites) l'une d'entre elles a été située et réparée.

L'ARS étant au courant des coupures d'eau au faubourg, a recommandé par principe de précaution de mettre en place une restriction temporaires des usages alimentaires de l'eau dans la partie du faubourg.

Par conséquent nous leur distribuons de l'eau en bouteille. A ce titre, les habitants du faubourg peuvent appeler au 04.68.96.10.78 et 06.75.52.17.45.

En effet pendant 10h l'eau ne circule pas dans les canalisations, la mise en dépression de cette partie du réseau peut altérer la qualité de l'eau.

En attendant la pluie nous avons pris la décision de remettre en état de marche l'ancienne source (dans l'usine électrique) route de Fuilla, une analyse d'eau a été diligentée par l'ARS.

L'entreprise TAEH qui s'occupe de la maintenance du captage de l'eau potable, a changé des pièces et la vieille pompe fonctionne, Réponse de l'ARS ce 29/12/2017 l'eau est conforme aux limites de qualité en vigueur.

Mais dans le futur « la prochaine équipe municipale » devra se pencher sur ce délicat problème, ce sujet est vital pour nous tous, et trouver une autre ressource en eau est indispensable. Nous demandons à la population d'être vigilante et d'éviter le gaspillage. Ceci permettra de préserver notre nappe souterraine en attendant les prochaines précipitations.

Comment nous repérons les fuites, par des contrôles. De nuit quand tout le monde dort. Nous formons deux équipes, l'une monte aux réservoirs, l'autre reste dans le village. Les deux équipes sont reliées par téléphone.

Les vannes sont fermées par secteur, pendant ce temps l'équipe du haut scrute le cadran et note le nombre de tours qu'effectue l'aiguille, puis stop on ouvre la vanne et ainsi de suite l'opération terminée en mairie nous faisons le point, et situons, à peu près, les fuites.

PLUS-Beaux- Villages de France

Parmi les cinq candidatures examinées cette année par la commission Qualité des Plus Beau village de France deux ont abouti au « sacre ».

Les communes de Brouge (Charente- Maritime) et de Veules-les Roses (Seine-Maritime) ont ainsi rejoint les rangs de l'association. L'association a fêté ses 35 ans lors de l'AGdes24et26 mars derniers dans les villages vauclusiens de Gordes, Ménerbes et Rousillon.

L'année 2017 des PBV de France en chiffres. 2 nouveaux villages classés, 2 villages expertisés-réexpertisés, 157 villages membres. Plus d'un million de visiteurs sur internet. Plus de 27 000 abonnés sur facebook. Plus de 2300 abonnés sur Instagram.

Plus de 1500 guides touristiques vendus. Plus de 5500 cartes routières vendues. De 47 villages participants et 200 animations organisées pour les journées Européennes des Métiers d'Art.

Le 7 juillet 2018

10^{ième} anniversaire de l'inscription des fortifications de Vauban à l'UNESCO deux week-ends les 7 et 8 juillet et les 4 et 5 août verront des manifestations organisées par la commune et les acteurs locaux, tout au long de ces journées. Le programme vous sera communiqué ultérieurement.

Remparts



L'état des charpentes dans les remparts: leur état ne s'est pas brusquement dégradé mais a été visible brutalement, les insectes xylophages devaient sévir à l'intérieur des poutres. Une équipe composée de Monsieur Pendariès, directeur de la Communauté de Communes, Madame Oilon, service urbanisme, Madame Romieu, directrice de l'Office de Tourisme, Monsieur Montessino, président de l'Office de Tourisme et des responsables de la mairie ont fait le tour des remparts accompagnés de Monsieur Cabanet Cotri « Expertise Prades » afin d'évaluer le degré d'invasion et faire un devis. Le coût de l'expertise sera pris en compte par la Communauté des Communes.

Les prés enseignes

(ART.L581-18 à L581-20, r581-66, et 581-67 du code de l'environnement) Toute inscription, forme ou image, indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée. Localisation Pré-enseigne interdite sans dérogation possible. EN et HORS agglomération.

Sur les immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques (MH). Sur les monuments naturels et dans les sites classés. Dans les cœurs des parcs régionaux et les réserves naturelles. Sur les arbres. Sur des immeubles présentant un caractère esthétique, historique ou pittoresques (arrêtés municipaux ou préfectoraux).

Horodateurs

La législation concernant le stationnement payant change le 1/01/2018. Notre commune avait le choix soit:

- 1) Elle donnait en fermage la gestion des 3 parkings et encaissait moins de recettes, le gestionnaire se chargeant de mettre les horodateurs aux normes.
- 2) Elle assurait pleinement sa gestion en modifiant son fonctionnement. Pour cela nous avons dû modifier les façades des horodateurs et les tarifs qui deviennent les suivants: 0,50 € par heure de stationnement, payant tous les jours de 9h à 19h. Le montant du Forfait Post Stationnement (FPS) qui remplace le PV est d'un montant de 10€ au lieu de 17€.

Par contre nous rappelons que la mairie délivre des autorisations de stationnement et que l'utilisation du parking des Esplanades est obligatoire en saison estivale afin de laisser les parkings payants disponibles.

Inauguration

« Borne électrique Villefranche »



la borne de recharge pour véhicules électriques. Etaient présents pour l'occasion, Mme le Maire Huguette Teulière, M. Gérard Lecerf, Mme Marie-Thérèse Baco ses adjoints, des conseillers municipaux de la commune et M. Jean Maury, 1er vice-président du SYDEEL représentant Jacques Arnaudies.

La commune, par l'installation de cette borne, s'inscrit dans la mobilité électrique et permet d'intensifier le déploiement des bornes dans les Pyrénées-Orientales. Comme l'a souligné M. Jean Maury lors de son discours « la borne de Villefranche-de-Conflent est un point de recharge stratégique et indispensable avant de pouvoir s'élancer dans les montagnes. »

Téléthon : Cette année par faute de volontaires le téléthon à Villefranche a pris une autre tournure, une urne a été déposée à la mairie. (Somme récoltée 210 euros) La vente des brioches a rapporté 240 euros pour l'ADAPEI. Merci aux généreux donateurs.

Les Cent ans de Dante



(maman de madame FONTANILLES) et Monsieur Sully FOURCADE (ancien secrétaire de mairie) un nouveau centenaire Dante.

Toujours bon pied, bon œil il arpente les rues et alentours de notre cité, n'oublant pas au passage de saluer tout le monde avec toujours beaucoup de gentillesse et d'amabilité. La mairie a honoré cette sympathique journée.

Goûter des Aînés 14 décembre 2017



nés de la commune n'ont pas été oubliés avec le spectacle Dalida show et la traditionnelle rifle chantée par les charmantes hôtes de l'entrées des Remparts. A l'any que bé.



Notre dévoué municipal a participé dans sa descente du clocher en distribuant à la volée des chocolats.

LES TRAVAUX DANS LA CITE

Travaux

Comme vous avez pu vous en rendre compte les travaux d'adduction d'eau, d'assainissement et les changements de compteurs d'eau ont commencé. Tout le monde fait preuve de bonne volonté et a accepté de subir des désagréments dans leur vie courante et professionnelle. Il était temps d'entreprendre ces travaux ! Un grand merci à l'entreprise JOCAVEIL pour leur professionnalisme et aux riverains pour leur coopération. Il est toutefois demandé aux habitants et commerçants de faciliter au maximum le travail de l'entreprise notamment en laissant les emplacements à chaque extrémité de la rue Saint Jean. Devant la Porte Comtale et au niveau de la placette afin qu'ils puissent manœuvrer correctement avec leur camion.

L'entreprise Selva Bois de Vinça a procédé à l'arrachage des plantes et des arbustes sur les glacis et les murs des remparts. Bastion du Roi, de la Reine, de Corneilla jusqu'au Bastion du Dauphin.

Les platanes des esplanades ont été élagués par l'entreprise « L'arbre d'Emile. »

Bâtiments communaux

Suite aux fortes pluies, des dégâts ont endommagé plusieurs bâtiments communaux:

_ 3 Place du Génie: dégâts occasionnés depuis plusieurs mois, après avoir obtenu les subventions, les travaux de toiture ont été exécutés par l'entreprise KILANA, et l'intérieur par les employés municipaux.

_ 5 rue St Jacques: après avoir sollicité les assurances, les réparations ont eu lieu dans les plus brefs délais.

_ 38 rue St Jean: réparation toiture d'accès difficile, après plusieurs péripéties entre assurance, voisin, les travaux ont été réalisés. Pour tout ces travaux l'entreprise KILANA a été rapide et efficace.

_ Studios Salle des Fêtes: La mise aux normes électriques dans ce bâtiment a pu être effectuée. Merci à l'entreprise D'ANDRADE et merci aux locataires pour leur patience.

Travaux d'accessibilité

La commune conformément à la loi a entrepris des travaux d'accessibilité dans les locaux de la Mairie, de l'Agence Postale communale et des Remparts. Les travaux sont en cours de finition.

A ce propos nous rappelons à tous les gestionnaires (locataires, propriétaires) d'Etablissement Recevant du Public qu'ils doivent être en conformité avec la réglementation. Un dossier d'accessibilité doit être constitué et déposé en Mairie (travaux ou dérogations). En cas de non réalisation chacun s'expose à des sanctions financières.

Des grilles fabriquées par Nicolas SCHWARZ, Ferro-nier d'art, sont en cours de pose, sur le ruisseau devant chaque commerce. Elles sont conformes au plan d'accessibilité du Village. Dès la fin des travaux, les suivantes seront posées dans le bas de la rue St Jean en cours de réfection.

Pont Saint Pierre



Les subventions ayant été obtenues l'étude de faisabilité des travaux a été lancée et confiée à M. Morin Architecte spécialisé dans les monuments historiques.

Plan local d'urbanisme intercommunautaire (PLUI)

Dans un précédent bulletin communal nous vous parlions de la création d'un plan local d'urbanisme intercommunautaire. Pour harmoniser l'espace de la communauté de communes

Conflent Canigou. Ce PLUI réunit 47 communes de Vinça à Fontpédrouse.

Armature territoriale : il existe 5 familles de Communes avec pôle centre. Famille n°1 : Pôle Prades dont fait parti Villefranche. Famille n°2 : Pôle Vinça Famille n°3 : Pôle Vernet les Bains

Famille n°4 : Pôle Olette Famille n°5 : Pôle Sournia

C'est cabinet « Terres Neuves » Montpellier qui a travaillé à l'élaboration de ce PLUI, avec l'ensemble des élus et concours du service urbanisme de la Com-Com.

La restitution du compte-rendu par le cabinet Terres Neuves concernant Villefranche à eu lieu en mairie en octobre 2017.

Objectifs :

Validation du périmètre de la zone U (à urbaniser)

Identification de son potentiel

Position préférentielle du (A U , aire d'urbanisation)

Remarques :

Le travail en cours de Michel PERON, architecte du patrimoine, permettra de dégager des typologies de bâti/d'aménagement et de disposer d'un fil conducteur pour les projets futurs.

Point de vigilance : permis/non permis des ateliers sur la zone SNCF au regard de la problématique paysagère/patrimoniale ?